

Gap, le 4 Mars 2020

Monsieur Dominique BONJOUR
Mairie
Le Village
05150 ST-ETIENNE-LE-LAUS

Objet : Avis du Syndicat mixte du SCoT sur la modification simplifiée du PLU de St-Etienne-le-Laus

Monsieur le Maire,

Suite à la réception, le 27 février 2020, du projet de modification simplifiée de votre PLU approuvé, j'ai le plaisir de vous informer que le Syndicat mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise n'émet pas d'observations particulières sur les modifications apportées, au regard du Document d'Orientations et d'Objectifs.

Nous restons à votre disposition pour apporter toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Benoît ROUSTANG,
Président

